

# TARIFICATION DES SERVICES

La mise à disposition des salles du Syndicat mixte est soumise au paiement d'une redevance.

Elle emporte de plein droit l'acceptation du règlement intérieur du Parc et des salles

## Locations de salles

**GRATUITÉ \*** **0,00 €**

<b>Syndicat mixte</b>	
<b>Personnel actif et retraité du Synd. Mixte</b>	A concurrence de deux fois par an et dans un maximum de quatre fois sur une période de 5 ans
<b>Collectivité membre du Synd. Mixte</b>	A concurrence d'une fois par an
<b>L'amicale du personnel</b>	A concurrence de deux fois par an

*\* Un forfait technique de 30€ est appliqué*

## TARIF PARTENAIRES

<b>ONF, locataires du parc, partenaires associatifs dans le cadre d'un événement soutenu par le Syndicat mixte (sur décision/délibération)</b>	<b>SALLE DE REUNION</b>	Événement en journée	<b>160,00 €</b>
	<b>SALLE FRANÇOIS PETIT</b>	Événement en journée	<b>180,00 €</b>
	<b>SALLE 254</b>	Événement en journée	<b>70,00 €</b>

## TARIF REDUIT

<b>Associations sans but lucratif reconnues d'utilité publique, d'intérêt local, éducatif, social ou à but humanitaire, organismes d'intérêt général, établissements de santé ou à vocation sociale</b>	<b>SALLE DE REUNION</b>	Événement en journée	<b>160,00 €</b>
	<b>SALLE FRANÇOIS PETIT</b>	Événement en journée	<b>180,00 €</b>
	<b>SALLE 254</b>	Événement en journée	<b>70,00 €</b>

## TARIF PLEIN

<b>Particuliers, autres associations, autres organismes, tous bénéficiaires au delà des limites fixées</b>	<b>SALLE DE REUNION</b>	Événement en journée	<b>400,00 €</b>
	<b>SALLE FRANÇOIS PETIT</b>	Événement en journée	<b>500,00 €</b>
	<b>SALLE 254</b>	Événement en journée	<b>150,00 €</b>

## TARIF PLEIN MAJORÉ

<b>Particuliers, associations, autres organismes</b>	<b>SALLE DE REUNION</b>	Événement en soirée/nuit	<b>600,00 €</b>
	<b>SALLE FRANÇOIS PETIT</b>	Événement en soirée/nuit	<b>700,00 €</b>
	<b>SALLE 254</b>	Événement en soirée/nuit	<b>250,00 €</b>

**FORFAIT DEMIE JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE POUR MISE EN PLACE/DÉMONTAGE** **70,00 €**

<b>Tous usagers</b>	Mise à disposition la veille ou le lendemain, pour une demie-journée supplémentaire
---------------------	---

## FORFAIT TECHNIQUE (CHARGES)

<b>Usagers gratuit</b>	Par jour d'utilisation	<b>30,00 €</b>
<b>Autres usagers</b>	Inclus dans le forfait	<b>Inclus</b>

**HALL PATTON** **1500,00 €**

<b>Tous usagers</b>	Par jour d'utilisation
---------------------	------------------------

Le règlement intérieur s'applique de plein droit à tout usager et bénéficiaire des prestations

## Autres prestations

### CALÈCHE

Promenade 30 minutes	Max. 8 personnes	50,00 €
Promenade 1 heure	Max. 8 personnes	130,00 €
Événement familial (promenade et photos) 1h30		250,00 €
1/4 d'heure supplémentaire		45,00 €
Associations à caractère social (30 mn)		35,00 €
A l'occasion d'un événement organisé par le Parc		GRATUITÉ

### MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

Personnel technique	Forfait + Tarif horaire (base indice brut agent hors régime indemnitaire)	40,00 €
---------------------	---	---------

### DROITS DE PLACE

Stand de marché/foire/brocante	Par mètre linéaire à la journée	4,00 €
Installation avec emprise au sol	Par mètre carré au mois	14,00 €
Food truck	Forfait horaire	5,00 €
Autre occupation domaniale	Selon convention	

### TARIFS ÉVÉNEMENTIEL

Frais de dossiers	Forfait	40,00 €
Etude technique et accompagnement	Forfait	60,00 €
Publicité extérieure	Forfait	12,00 €
Raccordements et frais techniques fluides	Par journée et par point de livraison	30,00 €

### COPIES ET ATTESTATIONS

Copie de dossier / ampliation d'acte	Tout document sauf ampliation légale/réglementaire	8,00 €
Photocopie	Par page	0,35 €

### MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL

Estrade	Par demie journée	60,00 €
Tracteur ou engin de chantier (avec personnel)	Par heure d'utilisation + mise à dispo. Personnel	20,00 €
Tables et bancs	Forfait journalier 1 table + 2 bancs	10,00 €
Groupe électrogène	Par demie journée	150,00 €
Autre matériel loué	Prix coutant de la location + 10%	